

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Marie-Lise LHOMET, Gérard FESSELET, Frederic ROUSSE.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Jean-Claude TOURNIER, Frederic ROUSSE à Cedric PERRIN.

**Assistaient à la séance :**

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 10 avril	Jeudi 10 avril	En exercice	41
		Présents	39
		Votants	41

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Anissa BRIKH est désignée.

**2014-03-03– A- Election du 1<sup>er</sup> Vice-président**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

*Vu l'article L 5211-10 du CGCT,*

*Vu la délibération 2014-03-02,*

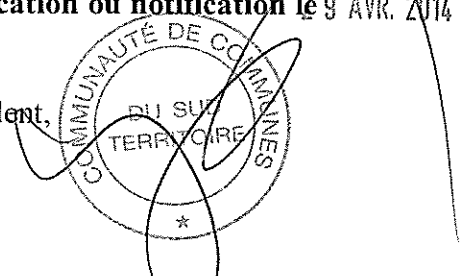
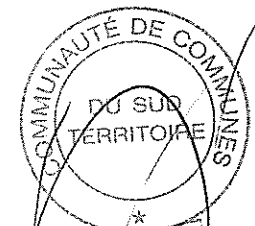
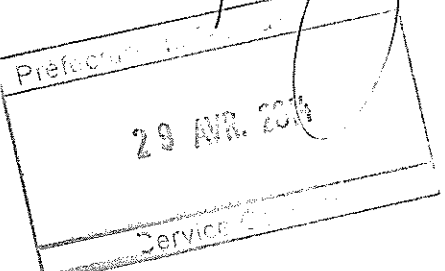


Les Vice-Présidents sont élus par le Conseil Communautaire, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à

un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

1er tour		2ème tour		3ème tour	
Votants	41	Votants		Votants	
Suffrages exprimés	41	Suffrages exprimés		Suffrages exprimés	
Candidats	Voix obtenues	Candidats	Voix obtenues	Candidats	Voix obtenues
Pierre OSER	40				
Cedric PERRIN	1				
Blancs					
Nul(s)		Nul(s)		Nul(s)	

**Monsieur Pierre OSER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 1<sup>er</sup> vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 29 AVR. 2014</b>  <b>Et publication ou notification le 9 AVR. 2014</b></p> <p>Le Président,</p> 	<p><b>Le Président,</b></p>  
--	---